

## **Registre canicule**

### Commune de Retiers

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, **pensez à vous inscrire sur le registre ouvert au service social de la Mairie au 02 99 43 51 41** : vous bénéficierez d'une aide en cas de canicule.

Vous qui connaissez une personne âgée ou isolée, qu'elle soit membre de votre famille ou voisin, incitez-la à se faire connaître ou signalez-nous ses coordonnées. Avec son accord ou celui de ses proches, elle sera inscrite sur le registre.

Envie d'en savoir plus ?

Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez [www.santé.gouv.fr/canicule](http://www.santé.gouv.fr/canicule).